

## Dear Residents,

The City Council adopted the City of Côte Saint-Luc 2021 operating budget and capital investment budget three-year plan (2021 - 2022 - 2023) on December 21, 2020 with a zero percent tax increase for the average residential home. In addition to the details of the 2021 operating and capital budgets that can be found on the reverse side of this flyer, I would also like to share information about the budget process and general information about the current financial position of the City.

### GENERAL ORIENTATION FOR THE 2021 BUDGET

The 2021 budget building process guiding principles are the following:

- freeze taxes for the average residential home (house/condo/ townhouse);
- ensure that there is a balance between revenues and expenses;
- ensure that property tax revenues cover increases in net operating expenses while minimizing the additional burden on taxpayers;
- ensure long-term financial viability of the City and sustainability of services and programs;
- optimize external funding opportunities, in addition to federal and provincial grants, to support infrastructure improvements;
- ensure that, whenever possible, the City leverage internal funding sources for capital investment projects in order reduce the cost of debt service;
- ensure that adequate funds are made available to sustain on-going operating costs following new construction or upgrades to City facilities;
- ensure that when new services and associated costs are added to the budget, the services must be for the greater good of the community;
- ensure efficiency and transparency;

Throughout the year, the budget monitoring process ensures a City-wide commitment for controlling costs in all departments.

In its 2021 budget, the City plans to spend \$76.7 million, including \$47.3 million for local services and \$29.4 million for island-wide Agglomeration of Montreal services. However, an amount of \$1.4 million will be appropriated from the cumulative surplus to reduce net expenses to \$75.3 million. The appropriation from the cumulative surplus means the City will need to collect less in property taxes. For the average residential property, this means a freeze in tax increase. Once again this year, the City has either maintained or increased services and programs, and budgeted funds for priorities such as traffic-calming measures, improvements to roads, upgrades to small and medium-size parks, and testing of drinking water in homes where lead service lines may be located. The budget also provides a \$50 rebate for the purchase of water filters or a \$200 rebate for the purchase of an under-sink filtration system for homes that may have lead service lines, and a grant to support residents that purchase home charging stations for electric vehicles.

The City has budgeted \$12.6 million in capital projects in 2021, which include: road resurfacing; sidewalk repairs; sewer sleeving and lead service lines replacement; traffic light and LED streetlight fixtures; upgrades to parks, public spaces and the Public Works Yard; Arena and Singerman Chalet building envelope; City vehicles; information technology and public safety equipment; and more.

As in previous years, the 2021 operating budget will continue to prioritize resources that ensure quality services and programs are provided to all residents of the City. You can see more details on the 2021 operating or capital budgets at [CoteSaintLuc.org/finance](https://CoteSaintLuc.org/finance).

### FINANCIAL REPORT FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2019

The financial statements for the year ended December 31, 2019 were audited by Deloitte and deposited to the Council on May 11, 2020. The City registered an operating surplus of \$2.96 million in 2019. The total cumulative surplus as at December 31, 2019 was \$5.8 million, which is made up of an operating surplus of \$4.3 million and a cumulative pension plan surplus of \$1.5 million. Although the pension plan surplus is shown on our balance sheet, it cannot be used by the City for operating or capital purposes.

You can view the complete Ministry of Municipal Affairs (MAMH) financial statements at [CoteSaintLuc.org/finance](https://CoteSaintLuc.org/finance).

### PRELIMINARY FORECAST ON THE FINANCIAL SITUATION FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2020

The COVID-19 pandemic has created tremendous financial challenges in 2020, however, the City is currently estimating a surplus due to additional transfer duties revenues and lower than expected expenses because of tight budget controls. In addition, the City received a \$3 million grant from the provincial government to help offset COVID-19 related expenses and reduction to revenues. The grant will be used in the 2021 and 2022 fiscal years to help reduce the financial burden on taxpayers. The members of the Audit Committee, chaired by Councillor Steven Erdelyi, and administration meet throughout the year to closely monitor actual revenues and expenses, and review various reports prepared by the Financial Services Department.

### CONCLUSION

Our City Council is focussed on being fiscally responsible, which is why we take the role of overseeing our city very seriously. I thank our directors team, city staff and volunteers for their dedication to all our residents and for providing programs, services and facilities, 365 days a year.

We will continue to do everything possible to maintain the excellent level of services and programs that residents have come to expect and that have made our city an incredible place to call home.

Thank you,



Mayor Mitchell Brownstein

The 2021 tax invoices will be mailed on January 28, 2021. The payment due dates are May 27 and August 25. If you do not receive your invoice by the middle of February, please communicate with the Financial Services Department at 514-485-6800 (select number 7) weekdays between 9 am to 12 pm and 1 pm to 4 pm or at [info@cotesaintluc.org](mailto:info@cotesaintluc.org).

## Chers résidents, Chères résidentes,

Le 21 décembre 2020, le conseil municipal a adopté le budget de fonctionnement de Côte Saint-Luc et son budget triennal d'investissement (2021 - 2022 - 2023), sans hausse de taxes pour une résidence moyenne. En plus des détails concernant ces budgets pour 2021, que vous trouverez au verso du présent feuillet, j'aimerais également partager avec vous de l'information sur le processus budgétaire et vous renseigner sur la situation financière actuelle de la Ville.

### ORIENTATION GÉNÉRALE POUR LE BUDGET 2021

Les principes directeurs du processus d'élaboration du budget de 2021 sont les suivants :

- geler les taxes pour la résidence moyenne (maison/condo/maison en rangée);
- s'assurer qu'il y a un équilibre entre les revenus et les dépenses;
- veiller à ce que les recettes de l'impôt foncier couvrent la hausse des dépenses nettes de fonctionnement sans alourdir le fardeau des contribuables;
- assurer la viabilité financière de la Ville à long terme et la viabilité des services et des programmes;
- optimiser les possibilités de financement externe, en plus des subventions fédérales et provinciales, afin de soutenir l'amélioration des infrastructures;
- s'assurer que, dans la mesure du possible, la Ville mobilise des sources de financement internes pour les projets d'immobilisations afin de réduire le coût du service de la dette;
- s'assurer que des fonds suffisants sont disponibles pour soutenir les dépenses de fonctionnement courantes à la suite de nouvelles constructions ou d'améliorations aux installations de la Ville;
- s'assurer que, lorsque de nouveaux services et les coûts qui y sont associés sont ajoutés au budget, ces services servent au mieux l'intérêt de la collectivité;
- garantir l'efficacité et la transparence;

Tout au long de l'année, le processus de suivi budgétaire garantit l'engagement de la Ville à contrôler les coûts dans tous les services.

Dans son budget 2021, la Ville prévoit dépenser 76,7 millions de \$, incluant 47,3 millions pour les services locaux et 29,4 millions pour les services d'agglomération pour l'ensemble de l'île. Toutefois, une somme de 1,4 million de \$ sera affectée des surplus accumulés afin de réduire les dépenses nettes à 75,3 millions de \$. L'affectation des surplus accumulés signifie que la ville aura moins de taxes foncières à percevoir. Pour une propriété résidentielle moyenne, cela signifie un gel de la hausse de taxes. Cette année encore, la ville a maintenu ou amélioré ses services et ses programmes; elle a aussi prévu au budget des fonds pour certaines priorités comme des mesures d'atténuation de la circulation, l'amélioration des routes, la modernisation des parcs de petite et moyenne taille, et l'analyse de l'eau potable dans les maisons susceptibles d'avoir des entrées de service en plomb. Le budget prévoit également un rabais de 50 \$ pour l'achat de filtres à eau ou un rabais de 200 \$ pour l'achat d'un système de filtration d'eau sous l'évier pour les maisons qui peuvent avoir des entrées de service en plomb, ainsi qu'une subvention pour aider les résidents qui achètent des bornes de recharge à domicile pour véhicules électriques.

La Ville a établi un budget de 12,6 millions de \$ pour des projets d'immobilisations en 2021, comprenant entre autres : le resurfaçage de certaines rues et la réparation de trottoirs, le gainage de conduites d'égout et le remplacement d'entrées d'eau, les feux de circulation et l'installation de lampadaires DEL, la modernisation des parcs, des espaces publics et de la cour des Travaux publics, l'enveloppe de bâtiment de l'aréna et du chalet Singerman, les véhicules de la Ville, le matériel informatique et l'équipement de la sécurité publique, et plus.

Comme les années passées, le budget de fonctionnement 2021 continue de prioriser les ressources qui assurent la prestation de services et de programmes de qualité à tous les résidents de la Ville. Vous trouverez plus de détails sur les budgets de fonctionnement et d'immobilisations 2021 à [CoteSaintLuc.org/fr/finances](https://CoteSaintLuc.org/fr/finances).

### ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019

Les états financiers pour l'année se terminant le 31 décembre 2019 ont été audités par Deloitte et déposés au Conseil le 11 mai 2020. La Ville a enregistré un surplus d'exploitation de 2,96 millions de \$ en 2019. Le surplus cumulatif au 31 décembre 2019, totalisant 5,8 millions de \$, comprend un excédent de fonctionnement de 4,3 millions de \$ et un surplus cumulatif pour le régime de retraite de 1,5 million de \$. Même si le surplus du régime de retraite apparaît sur notre bilan, il ne peut être utilisé par la Ville à des fins d'exploitation ou d'immobilisations.

Je vous invite à consulter les états financiers du ministère des Affaires municipales (MAMH) à [CoteSaintLuc.org/fr/finances](https://CoteSaintLuc.org/fr/finances).

### PRÉVISIONS PRÉLIMINAIRES CONCERNANT LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'ANNÉE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

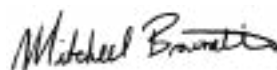
La pandémie de COVID-19 a imposé d'énormes défis financiers en 2020; toutefois, la Ville prévoit actuellement un excédent en raison de recettes supplémentaires provenant des droits de mutation et des dépenses plus faibles que prévu grâce aux contrôles budgétaires rigoureux. En outre, la Ville a reçu une subvention de 3 millions de \$ du gouvernement provincial pour l'aider à compenser les dépenses liées à la COVID-19 et la réduction des revenus. Cette subvention sera utilisée au cours des exercices 2021 et 2022 pour aider à réduire la charge financière des contribuables. Les membres du comité de vérification, présidé par le conseiller Steven Erdelyi, rencontrent l'administration tout au long de l'année pour suivre de près les revenus et les dépenses, et analyser les différents rapports préparés par le Service des finances.

### CONCLUSION

Notre conseil municipal met l'accent sur la gestion financière responsable, et c'est pourquoi nous prenons très au sérieux notre rôle qui est de veiller au bon fonctionnement de notre ville. Je tiens à remercier toute l'équipe de direction ainsi que le personnel de la ville et les bénévoles pour leur dévouement envers les résidents et pour l'offre de programmes, de services et d'installations 365 jours par année.

Nous continuerons à tout mettre en œuvre pour maintenir l'excellent niveau de services et de programmes auquel s'attendent les résidents, et qui fait de notre ville cet endroit exceptionnel où il fait bon vivre.

Merci,



Maire Mitchell Brownstein

Les comptes de taxes 2021 seront mis à la poste le 28 janvier 2021. Les dates d'échéance sont le 27 mai et le 25 août. Si vous ne recevez pas votre compte de taxes d'ici la mi-février, veuillez communiquer avec le Service des finances au 514-485-6800 (faites le « 7 ») en semaine, de 9 h à midi, et de 13 h à 16 h, ou à [info@cotesaintluc.org](mailto:info@cotesaintluc.org).

